



## Conseil économique et social

Distr. générale  
8 décembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Quarante-huitième session

Point 4 i) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises pour information :**  
statistiques agricoles et rurales

## Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur les dernières tendances des statistiques relatives à l'agriculture et au milieu rural

### Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2016/220 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les dernières tendances des statistiques relatives à l'agriculture et au milieu rural. Le rapport comprend : a) un bref exposé du Comité directeur de la stratégie mondiale sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales depuis la quarante-sixième session de la Commission de statistique; b) une synthèse sur les travaux menés à ce jour par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales; c) un compte rendu sur l'établissement des directives relatives au Programme mondial du recensement de l'agriculture de 2020.

La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

---

\* E/CN.3/2017/1.



# **Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur les dernières tendances des statistiques relatives à l'agriculture et au milieu rural**

## **I. Introduction**

1. Le présent rapport a pour objet d'informer la Commission de statistique sur les progrès récents accomplis dans le domaine des statistiques agricoles et rurales, sous la direction de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et en partenariat avec les principales parties prenantes internationales et régionales. Le rapport porte plus précisément sur la mise au point des méthodes et sur les activités de renforcement des capacités menées par la FAO dans différents domaines statistiques. Des améliorations majeures sont apportées aux méthodes, notamment pour ce qui est de la mesure de la consommation alimentaire, de la productivité agricole et de l'agriculture durable, et du développement rural. Cela aura des effets majeurs sur les méthodes qui seront retenues aux fins de la compilation de nombreux indicateurs relatifs à l'agriculture applicables aux objectifs de développement durable. En outre, des recommandations sont en cours d'élaboration afin de fournir des orientations pratiques aux pays sur les modalités à suivre pour procéder aux recensements de l'agriculture dans le cadre de la série de recensements de 2020. En ce qui concerne les activités de renforcement des capacités, la FAO, en étroite collaboration avec divers partenaires, a progressivement mis en place un certain nombre d'initiatives qui aideront les pays à disposer de données de base et à se procurer des données plus pointues qui leur serviront à établir les indicateurs de suivi des cibles relatives aux objectifs de développement durable.

2. Le rapport comprend : a) un bref exposé du Comité directeur de la stratégie mondiale sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales depuis la quarante-sixième session de la Commission de statistique; b) une synthèse sur les travaux menés à ce jour par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales; c) un compte rendu sur l'établissement des directives relatives au Programme mondial de recensement de l'agriculture de 2020.

## **II. Exposé du Comité directeur mondial sur les progrès accomplis dans l'exécution de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales**

3. Les paragraphes ci-après sont consacrés aux progrès accomplis dans l'exécution de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Cinq thèmes sont abordés : a) une évaluation générale des progrès accomplis en 2015 et 2016; b) le fonctionnement des mécanismes de gouvernance; c) l'élaboration de méthodes présentant un bon rapport coût-efficacité; d) les activités d'assistance technique et de formation; e) les orientations à suivre et les priorités pour 2017.

## **A. Évaluation générale des progrès accomplis en 2015 et 2016**

4. La mise en œuvre de la Stratégie mondiale a bien progressé en 2015 et 2016. Des progrès considérables ont été faits en ce qui concerne la mise au point de méthodes et d'outils présentant un bon rapport coût-efficacité : une cinquantaine de rapports techniques et directives étaient prêts à la fin de 2016. Il en est de même pour la conception et la mise à l'essai de la méthode applicable aux enquêtes agricoles et rurales intégrées. Les partenaires opérationnels régionaux ont aidé 38 pays à se doter de plans stratégiques portant sur les statistiques agricoles et rurales. Compte tenu des recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours, des mesures ont été prises pour accélérer la fourniture d'un appui technique aux pays en vue de l'adoption des méthodes ayant un bon rapport coût-efficacité, qui ont été mises au point dans le cadre du programme de recherche. À cet égard, les régions de l'Afrique et de l'Asie-Pacifique ont été invitées à accélérer l'établissement de leurs plans de sorte que les pays puissent se familiariser avec les nouvelles méthodes avant la fin de la première phase de la Stratégie mondiale.

## **B. Fonctionnement des mécanismes de gouvernance**

5. Les structures de gouvernance mises en place pour orienter la mise en œuvre de la Stratégie mondiale aux niveaux mondial et régional sont opérationnelles. Le Bureau mondial et le bureau régional Asie-Pacifique, hébergé par le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok, sont dotés des effectifs voulus. Toutefois, faute de ressources, les partenaires opérationnels ont du mal à exécuter le programme. Des mesures ont été prises pour régler le problème au second semestre 2016 et leur effet devrait se faire sentir en 2017 avec une amélioration de l'exécution des activités prévues. Le Bureau mondial a organisé des réunions de coordination trimestrielles avec les partenaires opérationnels afin de mieux harmoniser les activités aux niveaux mondial et régional, notamment les activités d'assistance technique et de formation. En particulier, il a consacré de gros efforts à l'harmonisation des stratégies de formation dans les régions Afrique et Asie-Pacifique. Le nouveau dispositif de suivi adopté comme suite aux recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours est pleinement opérationnel. Le Bureau mondial, le bureau régional Asie-Pacifique à Bangkok, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique ont mis à jour les sites Web consacrés à la Stratégie et envoyé des notes d'information à toutes les parties prenantes pour les tenir au courant des principaux progrès accomplis et des résultats obtenus.

## **C. Élaboration de méthodes présentant un bon rapport coût-efficacité**

6. Depuis le lancement de la mise en œuvre de la Stratégie mondiale en 2013, le Bureau mondial s'est attaché à mener un programme de recherche très complet et à élaborer des directives et des supports de formation pouvant être utilisés dans le cadre de l'assistance technique fournie aux pays et aux instituts de formation régionaux. À la fin de 2016, les recherches avaient été menées à bien dans 27 domaines et plus d'une cinquantaine de rapports et de directives avaient été publiés sur le site Web de la Stratégie mondiale ([www.gsars.org](http://www.gsars.org)). À la fin de 2015,

comme suite à une décision prise par le Comité directeur de la stratégie mondiale, dont l'application est financée par le Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Bureau mondial a ajouté un produit à son programme de recherche, à savoir la conception et la mise à l'essai du programme AGRIS, programme décennal modulaire d'enquêtes agricoles et rurales intégrées qui vise à recueillir des données sur les exploitations agricoles; conçu selon une stratégie présentant un bon rapport coût-efficacité, il facilitera la collecte de données dans les pays en développement et la mise au point de systèmes d'informations très complets sur le milieu rural. La méthode sera établie sous sa forme définitive pendant le premier trimestre de 2017 et des essais à grande échelle auront lieu au Ghana avant la fin de 2017 de façon à en valider les éléments.

#### **D. Assistance technique et formation**

7. Les deux régions qui mettent en œuvre la Stratégie mondiale ont aidé des pays à se doter de plans stratégiques relatifs aux statistiques agricoles et rurales : la Banque africaine de développement a ainsi apporté son concours à 24 pays, tandis que le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique en faisait de même dans 14 pays. Soucieux d'inscrire les résultats dans la durée avant l'achèvement du programme, les donateurs ont demandé aux partenaires opérationnels de délaissier l'appui aux plans stratégiques au profit d'une assistance technique directe à l'utilisation de méthodes présentant un bon rapport coût-efficacité, telles que la collecte des données assistée par ordinateur dans le cadre des enquêtes agricoles, la mesure du coût de la production, la mesure des pertes après récolte, l'estimation du nombre des animaux d'élevage et des produits issus de l'élevage, la compilation des bilans alimentaires et l'établissement de bases d'échantillonnage de référence destinées à faciliter la conception d'enquêtes représentatives. En Afrique, un plan accéléré a été établi en 2016 et le Bureau mondial a été invité à aider la Banque africaine de développement à fournir une assistance technique aux pays d'Afrique, en collaboration avec un certain nombre d'organismes régionaux (Afristat, la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'Union économique et monétaire ouest-africaine). Dans la région Asie-Pacifique, un plan de mise en œuvre accélérée a également été mis au point pour 2017.

8. En ce qui concerne la formation, faute de personnel, il n'a été possible de mener à bien le programme de travail ni en Afrique ni dans la région Asie-Pacifique. La Commission économique pour l'Afrique a cependant joué un rôle décisif en mettant au point des programmes de formation sur les méthodes avancées d'établissement des statistiques agricoles à l'intention des organismes régionaux de formation et en organisant des stages de courte durée sur les bases d'échantillonnage de référence. En outre, l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique a ajouté deux ateliers à son programme de formation, consacrés l'un à la collecte de données assistée par ordinateur dans le cadre des enquêtes agricoles et l'autre à la mesure du coût de la production.

#### **E. Orientations à suivre et priorités pour 2017**

9. La première phase de la Stratégie mondiale devrait s'achever avant la fin de 2017. Toutefois, il est envisagé de la prolonger jusqu'à la fin décembre 2018 sans que cela entraîne des coûts supplémentaires et cette possibilité est actuellement

examinée avec les donateurs, l'idée étant de pouvoir exécuter le plan d'action dans son intégralité et de renforcer notablement les capacités des pays en matière de statistiques agricoles. La prorogation aiderait aussi le Bureau mondial à mettre la dernière main aux directives et aux supports de formation, notamment aux fins de la compilation des indicateurs relatifs à l'agriculture applicables aux objectifs de développement durable, indicateurs qui ont été approuvés par la Commission de statistique en mars 2016. Cela faciliterait en outre les activités du groupe de travail que les parties prenantes mettront sur pied au début de 2017 puisqu'il pourrait tirer parti des enseignements tirés de la première phase et formuler des recommandations destinées à orienter une éventuelle deuxième phase. On continuera de s'attacher à mobiliser des ressources financières afin de pouvoir mettre le programme en œuvre dans les trois régions (Amérique latine et Caraïbes, Proche-Orient et Asie centrale) qui n'ont pas encore bénéficié du Fonds fiduciaire mondial pour les statistiques agricoles.

### **III. Activités et réalisations du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales**

10. À sa quarante-troisième session, la Commission de statistique a approuvé la création du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales, avec pour objectifs : a) de faciliter l'élaboration de normes statistiques internationales dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture durable et du développement rural; b) de faciliter la coordination et l'intégration des activités relatives à ces statistiques avec celles portant sur les normes internationales relatives à des domaines statistiques connexes; c) de conseiller le Bureau mondial sur le programme de recherche de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.

#### **A. Amélioration de la mesure de la consommation alimentaire**

11. Dirigées par la Banque mondiale, en étroite coordination avec la FAO et le Bureau mondial, les activités de recherche menées en 2015 et 2016 ont porté sur l'amélioration des méthodes servant à mesurer la consommation alimentaire. La parution du fruit de ces travaux – un ouvrage présentant les recherches menées par d'éminents spécialistes du domaine<sup>1</sup> – est prévue au premier trimestre 2017. Dans le cadre du programme de travail, le Bureau central de statistique de l'Indonésie (Badan Pusat Statistik) et l'Institut de statistique général du Viet Nam ont mis à l'essai les nouvelles méthodes fondées sur des échantillons aléatoires, bénéficiant pour ce faire d'un financement de la Stratégie mondiale et d'une assistance technique de la Banque mondiale. Les essais ont consisté à tester différentes méthodes d'enquête et à en comparer les résultats par rapport à des résultats de référence, les méthodes étant affectées de façon aléatoire à un échantillon de ménages. Les constatations issues de ces essais éclaireront la conception d'enquêtes nationales sur les ménages dans les deux pays et seront publiées dans des revues

<sup>1</sup> Provisoirement intitulé « Food counts: measuring food consumption and expenditures in household consumption and expenditure surveys », l'ouvrage paraîtra dans un numéro spécial de la revue *Food Policy*.

universitaires. Ce travail analytique est repris sous forme de directives pratiques concernant la conception d'enquêtes aux fins d'approbation par les membres du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales. Une première ébauche des directives a été examinée lors de consultations d'experts organisées par la FAO en novembre 2016 et une version révisée sera soumise sous forme de document d'information à la Commission de statistique à sa quarante-huitième session et présentée dans le cadre d'une manifestation parallèle. Il est prévu que la version finale soit présentée pour approbation par la Commission à sa quarante-neuvième session, à l'issue de consultations écrites qui seront menées au niveau mondial en 2017.

## **B. Méthodes de mesure et de suivi de l'agriculture durable**

12. Le programme de recherche sur les méthodes de mesure et de suivi de l'agriculture durable a été présenté et débattu à l'occasion de la réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales en mars 2016. Compte tenu de l'importance que revêt la mise au point d'un ensemble international d'indicateurs, de méthodes et de procédures permettant de mesurer et d'assurer le suivi de l'agriculture durable, un domaine thématique a été ajouté à la composante recherche du plan de travail annuel de la Stratégie pour 2016. Cette composante comporte cinq volets : a) les indicateurs et les méthodes de collecte de données portant sur la problématique hommes-femmes; b) la mesure de l'emploi des jeunes et du travail décent dans le secteur agricole; c) les indicateurs et les méthodes de collecte de données relatives à l'agroenvironnement; d) la mesure de la productivité et de l'efficacité du secteur agricole; e) les principes et les méthodes de mesure et de suivi de l'agriculture durable. Les travaux sont en cours dans chacun de ces domaines et les directives seront prêtes en 2017.

13. Compte tenu de l'accord auquel est parvenue la Commission de statistique en mars 2016 concernant un cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, le champ des recherches sur l'agriculture durable a été modifié de sorte qu'il appuie également les activités concernant les objectifs. L'accent a été mis sur la mise au point de méthodes et de techniques de collecte des données pour l'indicateur 2.4.1 (Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable). Les travaux en la matière sont menés en étroite collaboration avec la FAO. Les propositions concernant les méthodes pour l'indicateur 2.4.1 seront débattues et validées à l'occasion d'une réunion d'experts en février 2017 et transmises au Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable au premier semestre 2017. Ces propositions et les stratégies de collecte de données seront mises à l'essai dans certains pays au second semestre 2017 de façon à en évaluer la faisabilité, et les constatations faites à cette occasion seront incorporées dans les propositions méthodologiques et les directives qui seront établies, examinées et arrêtées définitivement en 2017.

## **C. Amélioration des statistiques rurales**

14. Les travaux sur le développement rural ont commencé en 2015. Les recherches visent à arrêter une définition pratique de ce qui constitue une zone rurale, définition qui doit tenir compte de la diversité des situations, pays par pays, et

permettre des comparaisons au niveau international, et à produire un ensemble d'indicateurs clefs permettant de mesurer et de suivre le développement rural. Afin de tirer parti du vivier de connaissances et d'expertise existant au niveau mondial, les recherches sont menées en coordination avec la FAO, le service de la recherche économique du Département de l'agriculture des États-Unis, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation internationale du Travail, la Banque mondiale, Eurostat, d'autres organisations internationales, les instituts nationaux de statistique et des experts indépendants. Un document de travail faisant la synthèse des travaux existants, intitulé « Conceptual framework and territorial definitions for improving rural statistics », et deux rapports techniques sur les aspects sociaux et environnementaux des indicateurs ruraux ont été publiés en 2016. La mise à l'essai d'une définition de ce qui constitue un territoire rural a commencé à la fin décembre 2016 et se poursuivra jusqu'à la fin du premier trimestre 2017; la définition a été établie en combinant, pour certains pays, les données sur la taille et la densité de population provenant des systèmes d'information géographique et les classes de couverture des terres. La méthode retenue pour définir les zones rurales et les zones urbaines sera ensuite présentée à la Commission de statistique, par l'intermédiaire du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales, au premier semestre 2017. Un ensemble d'indicateurs de base et la définition de ce qui constitue une zone rurale seront débattus dans le cadre d'une réunion d'experts, examinés par les pairs, mis à l'essai dans quelques pays et revalidés au second semestre 2017. La définition et la méthode qui seront finalement retenues aux fins de la collecte des données feront l'objet de directives et soumises à la Commission en 2018 pour examen.

#### **IV. Programme mondial du recensement de l'agriculture de 2020**

15. Dans le cadre de ses programmes décennaux, la FAO fournit des orientations et une assistance technique aux pays sur les méthodes les plus avancées et les pratiques de référence relatives aux recensements nationaux de l'agriculture. Tous les 10 ans, l'Organisation passe en revue les recensements effectués par les pays et les enseignements à en tirer afin d'élaborer et de publier des directives révisées assorties de méthodes améliorées. Le Programme mondial du recensement de l'agriculture de 2020, le dixième du genre, portera sur la période 2016-2025. Lancé dans les années 1930 sous l'égide de l'Institut international de l'agriculture, le programme décennal se poursuit depuis les années 50 sous la direction de la FAO.

16. Il a été rendu compte des progrès relatifs aux préparatifs du Programme mondial à la quarante-sixième session de la Commission de statistique en 2015 et celle-ci a débattu de la question. La parution d'un ouvrage en deux volumes est prévue dans le cadre du Programme : le volume 1, intitulé « Programme, concepts et définitions », porte sur les aspects théoriques et méthodologiques du recensement de l'agriculture; le volume 2 est consacré, quant à lui, aux aspects opérationnels et décrit les aspects pratiques d'un recensement agricole. La Commission de statistique a encouragé la FAO à mettre la dernière main au Programme et a invité tous les pays à participer aux consultations organisées au niveau mondial au sujet du volume 1.

17. La FAO a publié le volume 1 à la fin de 2015<sup>2</sup>. Les préparatifs du volume 1 étaient fondés sur un examen des données d'expérience et des enseignements tirés par les pays de la série de recensements de 2010 ainsi que sur des consultations approfondies avec des experts nationaux et internationaux.

18. Le volume 2 du Programme est en cours de préparation et couvre de façon approfondie les principales étapes et les aspects pratiques des préparatifs et de la conduite d'une campagne de recensement de l'agriculture. Il s'agit d'une version revue et corrigée du document publié par la FAO en 1995 sous le titre « Conducting Agricultural Censuses and Surveys » (Recensements et enquêtes agricoles). Comme cela a été le cas avec le volume 1, le volume 2 fera l'objet de consultations approfondies. Une réunion d'examen technique aura lieu en janvier 2017, et les experts mondiaux, régionaux et nationaux qui y participeront examineront une ébauche du volume 2, qui sera présentée sous forme de document de travail à la quarante-huitième session de la Commission de statistique.

19. Dans le cadre des activités de lancement du Programme mondial du recensement de l'agriculture de 2020, la FAO a organisé des tables rondes au niveau régional afin de diffuser auprès de ses pays membres les nouvelles recommandations énoncées dans le volume 1. Ces tables rondes visaient à aider les pays à mieux comprendre les nouvelles méthodes et modalités de collecte de données recommandées par l'Organisation dans le cadre du Programme. Elles ont été organisées en 2016 pour les pays du Proche-Orient, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et seront organisées en 2017 pour les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et pour ceux des Caraïbes.

## V. Conclusions

20. La Commission de statistique est invitée à prendre note : a) de l'exposé du Comité directeur de la stratégie mondiale; b) du plan de travail du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales; et c) des consultations menées au niveau mondial sur le volume 2 du Programme mondial du recensement de l'agriculture de 2020.

---

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse suivante dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies : <http://www.fao.org/world-census-agriculture/wca2020/>.